



PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE



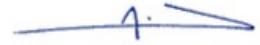
Direction départementale
des territoires
Service eau environnement
Cellule milieux aquatiques et déchets inertes

Affaire suivie par Virginie COLLOT
tél. : 04 56 20 90 05
virginie.collot@haute-savoie.gouv.fr

Anney, le 24 JUL. 2013

Le directeur départemental des territoires
à
Liste des destinataires ci-jointe

Certifié conforme par le Président et vu pour être annexé
à la présente délibération du Grand Anancy en date
du 20/02/2020 approuvant la révision du PLU d'Epagny,
commune d'Epagny Metz-Tessy.

Le Président,

Jean-Luc RIGAUT.

objet : inventaire des zones humides sur le bassin versant Fier et Lac
PJ : extrait de l'inventaire

Les zones humides constituent un réservoir de biodiversité et rendent de nombreux services à l'homme :
épuration de l'eau, atténuation des crues, soutien d'étiage...

Menacé par les activités humaines et les changements globaux, ce patrimoine naturel doit faire l'objet
d'une attention toute particulière. Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE)
du bassin Rhône Méditerranée souligne d'ailleurs la nécessité de préserver ces espaces pour atteindre
l'objectif de bon état des masses d'eau. Le préfet de région a rappelé cet enjeu dans la doctrine de bassin,
diffusée aux contrats de rivières fin 2012.

Dans ce but, l'inventaire départemental des zones humides réalisé entre 1995 et 2000 est actualisé
progressivement sur l'ensemble de la Haute-Savoie. Sans viser l'exhaustivité, l'objectif est de disposer
d'un outil d'aide à la décision plus complet, présentant la délimitation grossière de ces milieux, ainsi que
leurs principales fonctions.

Le bassin versant du Fier et du lac d'Anancy a bénéficié de cette mise à jour en 2012, selon une
méthodologie validée par les services de l'Etat et financée par le Conseil Général de la Haute-Savoie et la
Région Rhône-Alpes. L'opération a été réalisée par Asters (Conservatoire d'espaces naturels de Haute-
Savoie) au travers d'échanges avec les communes et de visites de terrain.

Cet inventaire actualisé est mis à votre disposition pour une meilleure prise en compte des zones humides
dans l'aménagement du territoire. Aussi, il constitue une base de connaissance pour que vous puissiez
définir des actions de préservation et de valorisation à mener sur ces zones humides, notamment dans le
cadre du contrat de bassin Fier et Lac.

Sur le territoire de votre commune, l'inventaire fait apparaître les zones humides présentées dans la carte
ci-jointe.

Par la suite, pour les zones humides dont le classement et la réglementation associée au POS/PLU actuellement opposable ne permettent pas d'assurer une protection optimale, il me paraît opportun d'envisager une modification de votre document d'urbanisme local afin de prendre les dispositions garantissant leur préservation.

La cellule milieux aquatiques et déchets inertes reste à votre disposition pour toute question sur ce sujet.

Le directeur départemental des territoires

Pour le directeur départemental
des Territoires
Et. La directrice adjointe

Cécile Martin

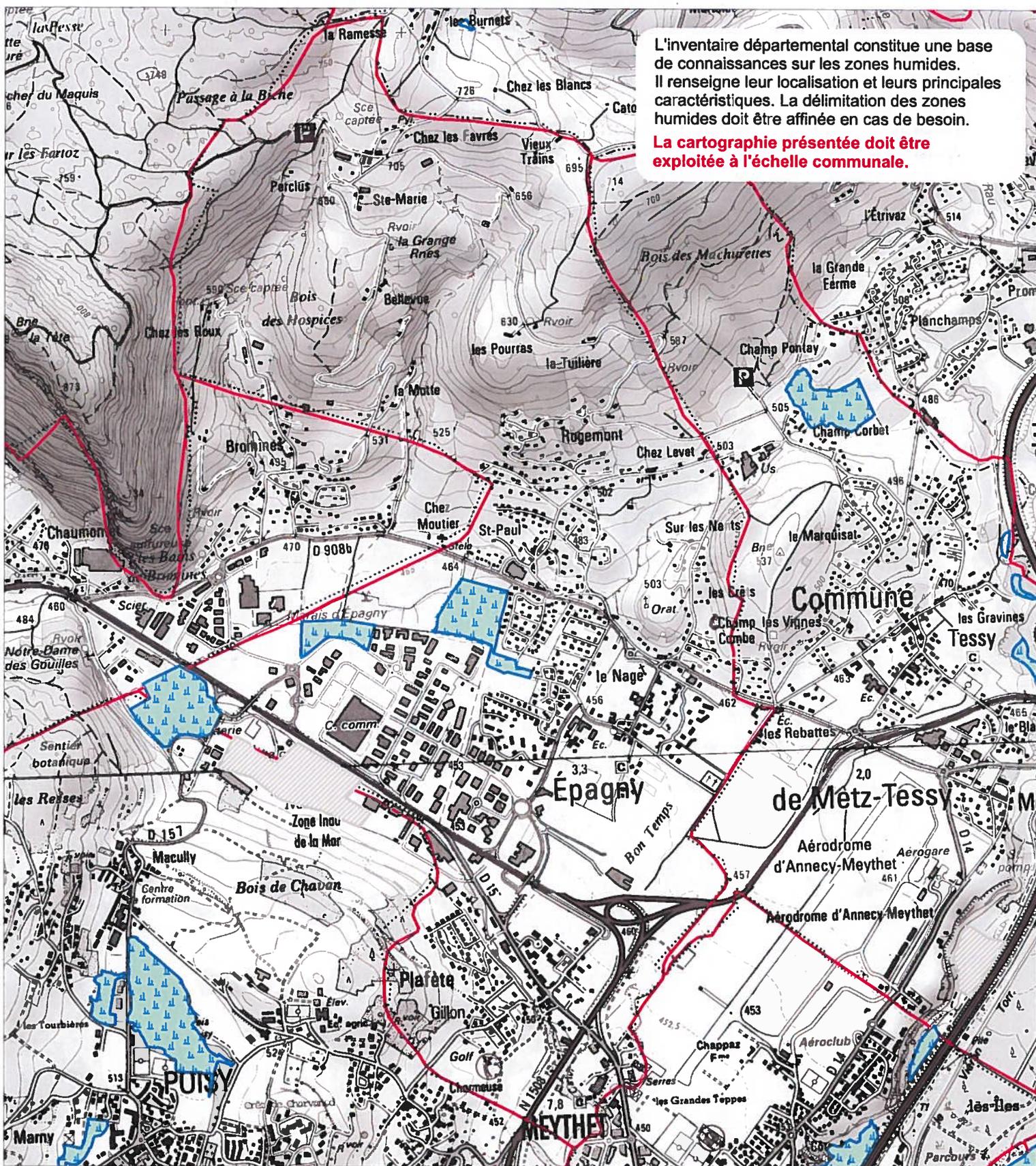
Monsieur le Maire – Place de l'Eglise – 74290 ALEX
Monsieur le Maire – 1 route de Sous le Mont – 74350 ALLONZIER LA CAILLE
Monsieur le Maire – BP 2305 – 74011 ANNECY CEDEX
Monsieur le Maire – BP 249 – 74942 ANNECY LE VIEUX CEDEX
Monsieur le Maire – 1 Place Arthur Lavy – 74370 ARGONAY
Monsieur le Maire – 18 route des Glières – 74570 AVIERNOZ
Monsieur le Maire – BP 44 – 74331 LA BALME DE SILLINGY CEDEX
Monsieur le Maire – Chef-lieu – 74230 LA BALME DE THUY
Monsieur le Maire – Place du Général de Gaulle – 74290 BLUFFY
Monsieur le Maire – Chef-lieu – 74410 LA CHAPELLE SAINT MAURICE
Monsieur le Maire – 585 route du chef-lieu – 74370 CHARVONNEX
Monsieur le Maire – 1 Impasse du Grand Pré – 74650 CHAVANOD
Monsieur le Maire – Chef-lieu – 74210 CHEVALINE
Monsieur le Maire – Chef-lieu – 74270 CHILLY
Monsieur le Maire – Chef-lieu – 74270 CLERMONT
Monsieur le Maire – Chef-lieu – 74230 LES CLEFS
Monsieur le Maire – 1 Place de l'Eglise – 74220 LA CLUSAZ
Monsieur le Maire – 46 avenue de la République – 74961 CRAN GEVRIER CEDEX
Monsieur le Maire – Chef-lieu – 74150 CREMPIGNY BONNEGUETE
Monsieur le Maire – 1 Place de l'Eglise – 74350 CUVAT
Madame le Maire – 55 Place de l'Eglise – 74230 DINGY SAINT CLAIR
Madame le Maire – Route du Pont Monnet – 74210 DOUSSARD
Madame le Maire – Route des Contins – 74270 DROISY
Monsieur le Maire – 19 rue du Village – 74410 DUNGT
Monsieur le Maire – 81 route des Droblettes – 74410 ENTREVERNES
Monsieur le Maire – 143 rue de la République – 74330 EPAGNY
Monsieur le Maire – 6 route d'Annecy – 74150 ETERCY
Madame le Maire – 1 Place de la Mairie – 74570 EVIRES
Monsieur le Maire – 98 rue de la République – 74210 FAVERGES
Monsieur le Maire – 360 route de Bourgeal – 74210 GIEZ
Monsieur le Maire – 312 route du chef-lieu – 74570 GROISY
Monsieur le Maire – Route d'Annecy – 74150 HAUTEVILLE SUR FIER
Monsieur le Maire – 30 route du Bout du Lac – 74210 LATHUILE
Monsieur le Maire – Chef-lieu – 74320 LESCHAUX
Monsieur le Maire – Chef-lieu – 74150 LORNAY
Monsieur le Maire – 50 route de Poisy – 74330 LOVAGNY
Monsieur le Maire – Chef-lieu – 74230 MANIGOD
Madame le Maire – 33 Place de l'Albanais – 74150 MARCELLAZ ALBANAIS
Monsieur le Maire – Rue Saint-Bernard – 74290 MENTHON SAINT BERNARD
Monsieur le Maire – Montloup – 74270 MENTHONNEX SOUS CLERMONT
Madame le Maire – 15 rue de la Grenette – 74370 METZ TESSY
Madame le Maire – BP 1002 – 74966 MEYTHET CEDEX
Madame le Maire – Chef-lieu – 74600 MONTAGNY LES LANCHES
Madame le Maire – Chef-lieu – 74210 MONTMIN
Monsieur le Maire – Chef-lieu – 74150 MOYE
Monsieur le Maire – Place Capitaine Anjot – 74370 NAVES PARMELAN

Monsieur le Maire – 1 route du chef-lieu – 74330 NONGLARD
Monsieur le Maire – 1 route du Praz – 74370 LES OLLIERES
Monsieur le Maire – 75 route d'Annecy – BP 11 – 74334 POISY CEDEX
Monsieur le Maire – 1 Place G. Boileau – 74370 PRINGY
Monsieur le Maire – 120 route du Semnoz – 74600 QUINTAL
Monsieur le Maire – BP 100 – 74152 RUMILLY CEDEX
Monsieur le Maire – Chef-lieu – 74150 SAINT EUSEBE
Monsieur le Maire – Chef-lieu – 74410 SAINT EUSTACHE
Monsieur le Maire – BP 9 – 74450 SAINT JEAN DE SIXT
Monsieur le Maire – Place de la Mairie – 74410 SAINT JORIOZ
Monsieur le Maire – 1 route des Ecoles – 74370 SAINT MARTIN BELLEVUE
Monsieur le Maire – 262 route du chef-lieu – 74150 SALES
Monsieur le Maire – Chef-lieu – 74230 SERRAVAL
Monsieur le Maire – 2000 route d'Albertville – BP 1 – 74320 SEVRIER
Madame le Maire – 1 Place de l'Hôtel de Ville – 74601 SEYNOD CEDEX
Monsieur le Maire – 24 Place de l'Orme – BP 1 – 74910 SEYSSEL
Monsieur le Maire – Chef-lieu – 74210 SEYTHENEX
Monsieur le Maire – 121 Place Claudius Luiset – 74330 SILLINGY
Monsieur le Maire – BP 1 – 74290 TALLOIRES
Monsieur le Maire – Chef-lieu – 74230 THONES
Monsieur le Maire – 9 Place de la Mairie – 74570 THORENS GLIERES
Monsieur le Maire – Place du Tilleul – 74150 THUSY
Monsieur le Maire – Route de Mandrin – 74150 VAL DE FIER
Monsieur le Maire – 101 route d'Annecy – 74150 VALLIERES
Monsieur le Maire – Chef-lieu – 74150 VAULX
Madame le Maire – 74 rue Edmond Bosson – 74150 Versonnex
Madame le Maire – Place Charles Merieux – 74290 VEYRIER DU LAC
Monsieur le Maire – Chef-lieu – 74230 LES VILLARDS SUR THONES
Monsieur le Maire – 1 Place de la Mairie – 74370 VILLAZ
Monsieur le Maire – Impasse de la Mairie – 74350 VILLY LE PELLOUX

INVENTAIRE DEPARTEMENTAL DES ZONES HUMIDES COMMUNE DE EPAGNY

L'inventaire départemental constitue une base de connaissances sur les zones humides. Il renseigne leur localisation et leurs principales caractéristiques. La délimitation des zones humides doit être affinée en cas de besoin.

La cartographie présentée doit être exploitée à l'échelle communale.



 Zones humides figurant dans l'inventaire mis à jour en 2012

 Zones humides disparues depuis l'inventaire initial (destruction autorisée ou non)

 Limites communales

 Limite du bassin versant du Fier et du lac d'Annecy

Source :
Inventaire départemental
des zones humides
Mise à jour réalisée en 2012

Echelle :
1 cm = 220 m

Carte établie le 28/05/13
Copyright IGN



